

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 18

Nachruf: Steiger, Rudolf

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nécrologie

† Rudolf Steiger, ingénieur mécanicien SIA 1913-1991

Avec Rudolf Steiger, décédé le 23 avril dernier au terme d'une longue maladie, c'est un ami que perd la rédaction d'*Ingénieurs et architectes suisses*. En effet, notre revue a toujours pu compter sur l'appui bienveillant du défunt, vice-président du conseil d'administration de la SEATU, où il a représenté la GEP - l'association des anciens élèves de l'EPFZ - jusqu'en 1988.

Durant les difficiles années qui ont suivi le choc pétrolier des années 70, la survie de notre revue comme périodique indépendant a tenu à un fil. Rudolf Steiger a toujours défendu le principe de la solidarité entre la revue alémanique et son homologue romande, ne suivant pas en cela les propositions visant à la création d'un périodique bilingue. Cette vision a trouvé sa récompense, puisque notre revue peut aujourd'hui se targuer d'avoir bouclé sept ans avec des résultats positifs, contribuant à créer ainsi des réserves dont nous pourrions bien avoir besoin ces prochaines années. Nous garderons le souvenir d'un homme sachant concilier rigueur et tolérance, deux qualités qui ont fait merveille dans le comité directeur et le conseil d'administration de la SEATU. Originaire de Bâle, où il a obtenu sa maturité en 1933, Rudolf Steiger quitta les bords du Rhin pour ceux de la Limmat, où le diplôme d'ingénieur mécanicien marque la fin de ses études à l'EPFZ en 1937, puis pour ceux de la Töss, au service de Sulzer Frères SA. Toute sa carrière se déroulera au sein de cette entreprise, qui a témoigné dans le monde entier de la qualité du travail suisse. Cette fidélité n'exclut pas la diversité; en effet, entré dans la division des moteurs Diesel, notre collègue parcourra le Proche et Moyen-Orient comme ingénieur des ventes: l'Egypte, le Liban, la Syrie, l'Irak, l'Iran, la Jordanie, l'Arabie saoudite



sont quelques-unes de ses étapes entre 1946 et 1951.

Revenu à Winterthour, il se spécialise dans les installations frigorifiques - un paradoxe, pour un homme aussi chaleureux - et devient en 1954 directeur de cette division, qui coiffe également les ateliers Sulzer de Lindau et de Bregenz. Sa retraite, en 1978, est très relative, tant sur le plan professionnel qu'au sein des associations professionnelles.

Elu au comité de la GEP en 1959, il en devient président en 1969 et reste en charge jusqu'en 1978. C'est dire qu'il y a vécu les remous consécutifs à mai 1968, contribuant notamment à maintenir le dialogue avec les étudiants et à arracher pour la GEP un droit de participation dans la nouvelle structure de l'EPFZ.

La SEATU, et particulièrement son conseil d'administration, a pu bénéficier jusqu'en 1988 de son expérience, du regard compréhensif et tolérant qu'il posait sur les rédactions et leur travail ainsi que - last but not least - de son sens de l'humour. Que son épouse, sa famille et ses amis sachent que nous partageons leur chagrin et que nous conserverons de Rudolf Steiger un souvenir ému et reconnaissant.

Jean-Pierre Weibel

aussi diplômé en géologie. Il acquiert ses premières expériences pratiques en géologie de l'ingénieur dans la construction de l'autoroute du Léman. Parallèlement, il complète sa formation par plusieurs cours postgrades (hydrologie, hydrogéologie, géotechnique) et s'engage dans une thèse de doctorat sur les ressources en eau du bassin de la Broye, pour laquelle il obtient en 1981 son doctorat ès sciences de l'EPFL.

Au Laboratoire de géologie de l'EPFL, sous la direction du professeur Jacques Gabus, il développe ensuite la recherche appliquée et les activités pour tiers. Il lance plusieurs thèses de doctorat, en particulier sur la typologie des nappes souterraines et sur le traitement infographique des structures géologiques et leur interaction avec les ouvrages de génie civil. Dans ce contexte, il établit des relations

multiples avec les milieux scientifiques, administratifs et industriels, tant au niveau interdépartemental de l'EPFL d'abord qu'avec des laboratoires de recherche européens, d'une manière privilégiée avec la France et l'Italie.

Ses recherches aboutissent notamment à de nouveaux outils de caractérisation des écoulements d'eau souterraine dans les massifs rocheux et de détermination de l'origine de ces eaux. Il traite aussi de diverses expertises en géologie appliquée à l'environnement, que ce soit par l'appréciation des études de la Cédra ou la recherche de sites potentiels de stockage géologique de déchets.

M. Parriaux est également chargé de cours en hydrogéologie à l'Université de Neuchâtel et privat-docent en géologie de l'ingénieur à l'Université de Lausanne.

Formation postgrade 1992

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne vient de publier son programme 1992 pour les formations postgrades.

Cette brochure, qu'on peut obtenir auprès du Service académique de l'EPFL, Centre Est, Ecublens, 1015 Lausanne, passe tout d'abord en revue les conditions générales de séjour en Suisse, donne un certain nombre d'instructions à l'usage des personnes étrangères désireuses de venir en Suisse entre-

prendre des études, enfin donne un aperçu de la législation relative à la postformation dans les Ecoles polytechniques fédérales.

Puis elle présente de façon synthétique mais complète les différents cycles postgrades, puis les cours postgrades, les cours de perfectionnement, les séminaires et congrès, les journées d'études, pour se conclure par un dernier chapitre intitulé «Projets et intentions».

Industrie et technique

Des millions pour des fenêtres insonores

EgoKiefer, premier fabricant suisse de fenêtres et de portes, vient de publier, dans sa série de cahiers techniques, un numéro consacré aux effets de l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit (OPB) et des dispositions cantonales y relatives. Il en ressort avec évidence que les fenêtres insonores sont souvent la seule solution possible pour rendre la vie et le travail supportables dans les grandes agglomérations. Mais il apparaît tout aussi nettement que c'est une solution qui coûte fort cher: les investissements nécessaires se comptent en effet en millions de francs!

Dans ce numéro, Annemarie Seiler, adjointe scientifique auprès de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), analyse les dispositions de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit en vigueur depuis le 1er avril

1987, et elle fait le point des incidences de l'OPB sur les bâtiments existants. Elle relève aussi que, pour la Confédération et les cantons, la protection contre le bruit est une préoccupation prioritaire pour les dix années qui viennent.

Walter Roth, collaborateur de l'Office d'urbanisme de Zurich, et Heinz Neuweiler, adjoint de l'inspectat des bâtiments de la Ville de Zurich, exposent comment, dans leur agglomération, se réalisent pratiquement les dispositions de l'OPB: entre 1990 et 1992, plus de 10 000 habitants domiciliés sur une longueur totale de rues de plus de 14 km bénéficieront d'une meilleure protection contre le bruit grâce au programme municipal de fenêtres insonores, qui coûtera plusieurs millions de francs par année.

René Spörri, directeur de la recherche et du développement chez EgoKiefer, explique enfin,

EPFL

Nomination d'un professeur de géologie

Le Conseil fédéral a nommé M. Aurèle Parriaux, né en 1946 et originaire de Sainte-Croix, en qualité de professeur extraordinaire de géologie au Département de génie civil de l'EPFL. M. Parriaux prendra

ses fonctions le 1^{er} septembre prochain, assurant la succession du professeur Jacques Gabus qui prend sa retraite. M. Parriaux a obtenu en 1969 sa licence ès sciences de l'Université de Lausanne, dont il est